

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

Rapport de stage :

La Bibliothèque Pierre et Marie Curie de Nanterre

Lucile SARAZIN

Directeur de stage : Mme Christiane GOMY,

Bibliothèques municipales de Nanterre

2000





**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

Rapport de stage :

La Bibliothèque Pierre et Marie Curie de Nanterre

Lucile SARAZIN

Directeur de stage : Mme Christiane GOMY,

Bibliothèques municipales de Nanterre

2000

1999  
DCB ST  
46

Pour la formation des conservateurs de bibliothèque, les cours à l'ENSSIB sont interrompus par plusieurs stages, notamment un stage d'étude de trois mois durant lequel l'élève doit à la fois s'intégrer à la vie de l'établissement et travailler sur un sujet de recherche. Pour ma part, l'établissement d'accueil était la bibliothèque municipale de Nanterre, la bibliothèque Pierre et Marie Curie, pour laquelle j'ai réfléchi sur la question de l'utilisation d'Internet en bibliothèque municipale, pour le public et pour le personnel.

Ce document rend compte de manière synthétique de mon activité dans la bibliothèque, lors du stage de septembre à novembre 1999, en dehors des tâches liées directement au mémoire d'étude. Il présente donc d'abord la bibliothèque elle-même (description, atouts et difficultés) et dans le cadre du réseau de la ville de Nanterre. Par la suite, sont détaillées les tâches qui m'ont été confiées pendant la période du stage et les apports de ces différents travaux, sur le plan pédagogique et en tant que future professionnelle.

## **I. L'établissement : la bibliothèque Pierre et Marie Curie de Nanterre**

### **A. La cohérence du réseau des bibliothèques de la ville**

Le réseau de la ville de Nanterre comprend, outre la centrale Pierre et Marie Curie, trois bibliothèques de quartier, une médiathèque musicale et un bibliobus. Avant d'envisager la centrale sous plusieurs aspects, il est nécessaire d'évoquer les différents sites et équipements qui constituent le réseau des bibliothèques de la ville.

#### **1. Le bibliobus**

Le bibliobus assure une desserte des comités d'entreprise, des écoles et des quartiers non pourvus d'annexes. En effet, le département des Hauts-de-Seine ne dispose pas d'une bibliothèque départementale de prêt : le bibliobus en fait donc un peu office. Les tournées sont organisées selon un calendrier fixe et se font deux fois par jour, le midi et en fin d'après-midi. Trois personnes consacrent la totalité de leur activité à la gestion des acquisitions, des collections et des tournées.

#### **2. Les bibliothèques de quartier**

Pour ce qui concerne les bibliothèques de quartier, elles jouent un rôle important dans la politique de développement de la lecture de la ville.

La plus ancienne, la bibliothèque Flora Tristan, était auparavant la bibliothèque centrale. Située dans le centre-ville, c'est-à-dire non loin de la bibliothèque Pierre et Marie Curie, dans un secteur très agréable et assez fréquenté, elle est aujourd'hui vétuste et saturée de documents. Cependant, elle permet d'assurer un service de proximité important, notamment pour les personnes âgées qui ne peuvent aller à la

centrale ou qui sont désorientées devant l'ampleur de ses collections. Le personnel de cette bibliothèque organise régulièrement un service de portage de livres dans une maison de retraite adjacente. De plus, la bibliothèque ouvre le dimanche matin<sup>1</sup> car, un marché se tenant à proximité, beaucoup de Nanterriens du quartier profitent de l'occasion pour venir chercher des livres. Le principal problème de ce site est l'étroitesse des locaux : le manque de place rend le rangement des livres difficile et l'espace est saturé. Il n'y a pratiquement pas de locaux internes : les bureaux des trois membres du personnel qui travaillent à la bibliothèque Flora Tristan sont à la centrale. Cependant les possibilités d'évolution sont restreintes à cause du cadre architectural.

La bibliothèque des Fontenelles est plus moderne : ouverte en octobre 97, elle est située dans un centre commercial et est très fréquentée. L'équipe est constituée de trois personnes. Les locaux de 130 m<sup>2</sup> apparaissent comme insuffisants car la bibliothèque dessert un quartier de 25 000 habitants.

L'annexe du Petit Nanterre occupe un bâtiment neuf et fonctionnel, inauguré en avril 98. Cinq personnes y travaillent. Implantée dans un quartier difficile, elle accueille de nombreuses animations, notamment des ateliers d'écriture. Une partie importante du public qui la fréquente est constituée de jeunes. Depuis l'ouverture des nouveaux locaux, la fréquentation de la bibliothèque a augmenté mais les effets de l'inauguration s'essouffent et le nombre de prêts et d'inscriptions décroît désormais légèrement.

### **3. La médiathèque musicale**

La médiathèque musicale rassemble, dans un lieu distinct, l'ensemble des documents ayant trait à la musique et à la danse<sup>2</sup>. En effet, Nanterre s'est dotée, en 1994, d'une Maison de la Musique qui rassemble le conservatoire, une salle de

---

<sup>1</sup>. Le personnel du réseau assure la permanence par roulement.

<sup>2</sup>. Les collections consistent en 20 000 disques compacts et cassettes audio, 2 000 livres, 3 000 partitions, 900 vidéos et 40 titres de revues.

spectacle et une section de la bibliothèque municipale. L'abonnement à la médiathèque est payant<sup>3</sup>, contrairement à ce qui est pratiqué dans les autres bibliothèques de la ville, et les horaires d'ouverture sont adaptés à ceux de l'équipement, ce qui crée une distance vis-à-vis du reste du réseau. Cette autonomie est encore renforcée par le fait que les acquisitions se font selon un système à part, en raison de la nature du support et du domaine couvert : les membres du personnel de la médiathèque ne participent pas aux réunions de commandes qui rassemblent tous les établissements du réseau. De plus, il est difficile d'organiser des animations qui intègrent la médiathèque et les autres bibliothèques à cause de la différence à la fois des supports et des thèmes qui constituent la base des collections de chaque établissement. L'autonomie de la médiathèque, dirigée par un conservateur arrivé en octobre 99, crée une indépendance qui est contradictoire avec le système du réseau des bibliothèques de la ville. Cette appartenance au réseau est essentiellement administrative et pose problème : le personnel de l'établissement a notamment exprimé son mécontentement en organisant une grève symbolique d'un après-midi en octobre 99.

D'une manière générale, le réseau des bibliothèques de la ville relie de manière satisfaisante les différents établissements à la centrale : le fait que la plupart des membres du personnel dispose de bureaux à la bibliothèque Pierre et Marie Curie, que la gestion des acquisitions se fasse de manière centralisée (réunions de commandes rassemblant des membres de chaque établissement, équipement des documents, traitement intellectuel) et que toutes les équipes se côtoient quotidiennement dans les locaux du centre-ville permet la cohésion du réseau. Concernant le secteur "Jeunesse", coordonné par une nouvelle bibliothécaire depuis octobre 99, ce travail en concertation est particulièrement sensible : des réunions communes rassemblent notamment les membres des différentes équipes de manière hebdomadaire. La médiathèque musicale n'est cependant généralement pas intégrée à la réflexion et au travail communs<sup>4</sup> : son

---

<sup>3</sup>. L'inscription est de 100 F. pour les personnes domiciliées ou travaillant à Nanterre, 200 F. pour les adhérents extérieurs (des réductions sont pratiquées pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes âgées et les moins de 25 ans).

<sup>4</sup>. On note cependant un changement cette année : pour la première fois, le secteur "Jeunesse" de la bibliothèque centrale et l'équipe de la médiathèque travaillent ensemble pour préparer la "Quinzaine des bébés lecteurs".

autonomie étant marquée du point de vue des acquisitions, des horaires, des conditions de prêt ou des animations, il est en effet difficile de lui permettre de prendre part à l'activité générale du réseau. L'appartenance à deux entités distinctes (la Maison de la Musique et les bibliothèques de Nanterre) donne une plus grande indépendance à cet équipement mais lui assigne également une place à part.

### **B. Le personnel et son organisation : des équipes motivées**

Selon le "Rapport annuel" de 1998, 43 personnes travaillent sur les cinq sites des bibliothèques de la ville, dont 6 personnes en catégorie A, 26 en catégorie B et 7 en catégorie C. Le personnel est distribué entre plusieurs secteurs : en dehors de la direction, les équipes se répartissent entre le secteur "Adultes", le secteur "Jeunesse" et l'équipement. Les bibliothèques disposent en effet d'un service qui occupe quatre personnes<sup>5</sup> et qui effectue l'équipement des documents de l'ensemble du réseau et les réparations.

La direction du réseau des bibliothèques est assumée par deux conservateurs en chef : Dominique Baillon-Lalande, directrice du Livre et de la Lecture, et Christiane Gomy, directrice des bibliothèques. Deux conservateurs, Catherine Nicolai et Michel Livis, assument respectivement la responsabilité du secteur "Adultes" et de la médiathèque musicale. Trois bibliothécaires ont chacune en charge le secteur "Jeunesse" pour l'ensemble du réseau, le secteur "Adultes" de la bibliothèque Pierre et Marie Curie et la responsabilité de l'équipement du Petit Nanterre.

Le personnel se caractérise par une mobilité assez nette sur l'ensemble des sites du réseau : beaucoup de personnes ont travaillé d'abord dans une bibliothèque de quartier avant de rejoindre la centrale (ou inversement). Ces changements se sont souvent faits à l'occasion de modifications du schéma des établissements : ouverture de

---

<sup>5</sup>. Ces personnes effectuent également le prêt des documents, voire le renseignement.

la médiathèque musicale (1995), rénovation de la centrale (1998), déménagement de la bibliothèque du Petit Nanterre (1998). Cela permet à ces personnes d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement du réseau et de changer d'activité d'une manière qui n'est pas trop radicale.

Comme pour de nombreux établissements similaires, plusieurs postes sont à pourvoir à la bibliothèque : trois postes d'assistants qualifiés sont vacants dont un poste de responsable informatique. Il est difficile de trouver du personnel du fait de l'épuisement des listes d'aptitude. Le poste de responsable du secteur "Jeunesse" du réseau est ainsi resté vacant pendant deux ans : les recherches portaient d'abord sur un conservateur, mais c'est une bibliothécaire qui assume aujourd'hui cette fonction. Sur l'ensemble de l'équipe, six personnes sont employées comme non-titulaires et cette proportion pourrait augmenter avec les futurs recrutements.

### **C. Les contraintes du bâtiment**

En 1975, a été inauguré l'actuel bâtiment de la bibliothèque municipale Pierre et Marie Curie de Nanterre. La ville ne disposait jusqu'alors que d'une bibliothèque bien située, en centre-ville, mais petite et dont les perspectives d'évolution étaient restreintes. Avec ses 2270 m<sup>2</sup>, le nouveau site permettait de doter la ville d'une réelle bibliothèque de lecture publique et de moderniser les installations.

Aujourd'hui, il apparaît nettement que ce bâtiment présente des qualités. La section « Adultes » rassemble, dans un espace de plain-pied, l'ensemble des collections (livres documentaires et de fiction, périodiques, vidéos, CD-ROM) dans un vaste quadrilatère qui facilite la localisation des documents. Cependant, cet espace est, du fait de son volume, assez sonore et la forte affluence des mercredis et des samedis pose parfois problème sur le plan acoustique. Située en contrebas, à droite du hall commun, la section « Jeunesse » est plus petite et plus sombre mais des aménagements ont permis de différencier les espaces, notamment une salle spécifique pour les bébés-lecteurs, un

des axes de travail de la bibliothèque. Une salle de travail pour les enfants permet d'offrir aux jeunes un espace où ils peuvent travailler en groupe mais sa surveillance oblige à occuper un membre du personnel à une tâche qui ne fait pas partie des fonctions de base de la bibliothèque : une réorganisation de cet espace est envisagée. Les parties réservées au personnel s'étendent sur les deux étages du bâtiment. Leur volume se révèle aujourd'hui insuffisant : les espaces sont rarement isolés et le travail à plusieurs perturbe donc celui du reste du personnel ; il manque de plus une vraie salle de réunion et un espace réservé aux fumeurs.

L'inconvénient majeur de ce bâtiment est sa localisation. Il est certes dans un quartier central de la ville, à proximité directe de l'Hôtel de Ville, mais il est difficilement repérable des alentours car situé en haut d'un centre commercial dont la signalétique occulte celle de la bibliothèque : le magasin principal de ce centre est beaucoup plus facilement repérable que l'établissement culturel. Pour accéder à la bibliothèque, il faut passer soit par de nombreux escaliers et un parking souterrain, soit par une passerelle du côté sud. L'accès est difficile, peu agréable et l'entrée pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite est peu connue du public. Les commerces implantés à l'origine aux alentours de la bibliothèque et de l'Hôtel de Ville périclitent aujourd'hui : beaucoup sont fermés. La signalisation tente de remédier à cette mauvaise implantation mais elle ne permet pas de régler tous les problèmes : l'aspect dissuasif des accès peut être un obstacle pour les personnes accompagnées d'enfants, les personnes âgées. Il est probablement aussi la cause du désintérêt des lecteurs pour les animations qui sont organisées le soir dans la salle polyvalente dont dispose la bibliothèque, comme les « Cabarets littéraires ». Cette salle, qui était prévue au départ comme un espace d'exposition, est un atout pour l'établissement puisqu'elle est intégrée dans ses locaux et peut accueillir environ 80 personnes ; cependant l'aspect dissuasif de la localisation du bâtiment a pour conséquence sa sous-utilisation.

#### **D. La politique documentaire et l'organisation des collections : des objectifs peu formalisés**

Les collections de la bibliothèque Pierre et Marie Curie se veulent bien sûr encyclopédiques et pour tous les publics. Elles représentent 120 000 documents, quasiment tous présentés en libre-accès. La bibliothèque municipale est en effet presque dépourvue de fonds ancien. Sa mission principale est donc la communication des documents : la politique de l'établissement dans ce domaine est assez remarquable puisque l'abonnement est entièrement gratuit<sup>6</sup> pour tous les publics (quel que soit le type de documents prêtés), que chaque lecteur peut emprunter jusqu'à dix documents par carte sur l'ensemble du réseau et que les numéros précédents des périodiques sont empruntables. Les retards dans le retour des documents ne donnent pas lieu à des amendes ni à d'autres formes de pénalités (l'impossibilité d'emprunter pendant autant de jours que le document a eu de jours de retard par exemple). Cette politique libérale a cependant un revers : chaque semaine la bibliothèque doit gérer environ 2 000 lettres de retard, qui sont éditées à l'imprimerie municipale. Outre le temps passé à ce travail, les lacunes occasionnées dans les collections handicapent l'établissement. Bien souvent, les trois lettres de retard restent sans réponse car elles ne sont pas assorties de sanctions plus importantes et ne donnent pas lieu à un suivi de la part de la bibliothèque. Un simple appel téléphonique permet généralement de résoudre la situation mais il ne peut pas être fait systématiquement avec un tel nombre de retards ; une lettre venant de la municipalité pourrait également faire réagir les emprunteurs récalcitrants. Une réflexion sur le sujet pourrait être engagée par l'établissement car elle permettrait de régulariser des situations qui s'éternisent et pénalisent les emprunteurs en situation régulière.

L'absence de documents en magasin<sup>7</sup> permet aux lecteurs d'appréhender l'ensemble du fonds de manière plus globale mais l'ampleur des collections peut également impressionner ou dérouter les personnes les moins familiarisées avec le

---

<sup>6</sup>. Sauf à la médiathèque musicale, comme il a été dit précédemment.

<sup>7</sup>. Seuls les numéros précédents des périodiques ne sont pas disponibles directement pour le public.

fonctionnement d'une bibliothèque. Cet aspect est d'autant plus vrai que la signalétique sur les travées et les rayonnages, ainsi que dans l'ensemble du bâtiment, est insuffisante : il n'existe notamment pas de plan de l'établissement ou de schéma global de l'organisation de la classification Dewey à usage des lecteurs<sup>8</sup>. Cependant, deux à quatre membres du personnel occupent les postes de renseignement et permettent d'aider les lecteurs à se repérer dans la localisation des documents. A ce sujet, on peut remarquer que les OPAC sont assez peu utilisés par les lecteurs : le système Opsys propose, il est vrai, une interface peu conviviale et, l'offre documentaire étant totalement en libre-accès, le public éprouve moins le besoin d'avoir recours à cet intermédiaire. Par ailleurs, l'absence de thésaurus clairement identifié (la base d'indexation est la liste Blanc-Montmayeur) rend le traitement intellectuel des collections peu cohérent et par conséquent le repérage par les lecteurs difficile ; cet aspect est particulièrement vrai pour les collections de la section "Jeunesse" où l'indexation manque de structuration.

L'offre documentaire de la bibliothèque est encyclopédique, comme dans toute bibliothèque publique. Les collections sont d'un volume important et couvrent tous les domaines. La timidité des opérations de désherbage fait que certains domaines souffrent d'un vieillissement de leurs documents : certains secteurs proposent en effet des ouvrages périmés ou noient la recherche du lecteur (qui va le plus souvent voir directement dans les rayons sans avoir recours au catalogue) dans un ensemble trop important de documents peu attrayants. Par ailleurs, l'absence de définition d'une charte des collections, ainsi que le manque de clarté dans les budgets attribués à chaque service pour les acquisitions, permet certes de combler ponctuellement les lacunes identifiées par l'équipe mais n'assure pas le développement cohérent et formalisé de l'ensemble du fonds.

---

<sup>8</sup>. Une révision générale de la signalétique est en cours et un renforcement de celle-ci devrait être effectué dans les prochaines semaines.

### **E. Une politique dynamique en matière de développement de la lecture**

Le développement de la lecture est un des axes prioritaires du travail des bibliothèques de la ville. Le réseau organise ainsi des animations qui lui sont propres mais fonctionne également avec plusieurs partenaires municipaux ou extérieurs.

La politique en matière d'animations à l'intérieur du réseau met l'accent sur l'activité des bibliothèques de quartier. Dans le domaine de la jeunesse, celles-ci organisent, de manière hebdomadaire ou bi-mensuelle, des séances de contes, prises en charge par des intervenants différents. Le travail en direction des très jeunes enfants occupe également beaucoup l'équipe puisque des animations et des formations sont prévues en direction du personnel des crèches et que les "bébés-lecteurs" constituent un public important pour les sections "Jeunesse"<sup>9</sup>. Une "Quinzaine des bébés-lecteurs" est ainsi organisée chaque année, rassemblant des animations, des spectacles, une vente d'ouvrages... Pour les adultes, outre les expositions, un atelier d'écriture se tient à la bibliothèque du Petit Nanterre et des animations sont organisées sur les différents sites au cours de l'année. Ainsi, des interventions d'auteurs de bande dessinée sont prévues en 2000 autour du passage au nouveau millénaire.

Le travail avec des partenaires municipaux ou extérieurs occupe également le personnel de la bibliothèque. De nombreuses animations sont organisées, régulièrement ou de manière ponctuelle. L'objet n'est pas ici de les mentionner toutes mais d'évoquer les plus représentatives de l'établissement. Pour la section "Jeunesse", outre l'accueil de classes, la manifestation du "Forum des jeunes lecteurs" permet de rassembler un certain nombre d'établissements scolaires de la ville autour de livres étudiés par les élèves. Il donne lieu à un débat animé par les jeunes, à des séances de signature, une remise de prix... L'organisation de ce forum est assurée par les bibliothèques, les écoles et le secteur "Jeune Public" de Nanterre. En direction du public adulte, la bibliothèque

---

<sup>9</sup>. Les prêts d'ouvrages pour les bébés-lecteurs représentent 10 % du volume total des prêts du secteur « Jeunesse » de la centrale.

organise deux concours de nouvelles, un concours pour les amateurs et un autre pour les auteurs déjà publiés (auquel participent des classes). Ces manifestations jouissent d'une bonne notoriété et les participants envoient leurs œuvres de toute la France et de l'étranger. Sur le plan local, la bibliothèque travaille avec les partenaires municipaux que sont le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH), par le biais d'activités autour du théâtre et de la lecture, et la Maison d'Arrêt, en organisant des animations qui seront diversifiées à l'occasion de la création d'un quartier pour les mineurs. La bibliothèque de Nanterre, comme un certain nombre d'établissements des Hauts-de-Seine, participe également à une animation initiée par le Conseil Général autour du thème de la science, « La science se livre ». Malgré ce travail conséquent avec des partenaires variés, on peut regretter l'absence de liens avec un établissement documentaire important de la ville : la bibliothèque universitaire. Cette non-collaboration s'explique avant tout par la différence des publics qui fréquentent chaque bibliothèque : les étudiants s'intègrent peu à l'activité de la ville et fréquentent rarement la bibliothèque municipale. Par conséquent, les actions conjointes semblent difficiles à mettre en place, même si des contacts existent entre les professionnels des deux établissements.

L'offre de la bibliothèque en matière d'animations est grande ; cependant certaines de ces manifestations, bien qu'elles reposent le plus souvent sur l'investissement en temps du personnel, sont menacées par le « gel » du budget global attribué à l'établissement.

Globalement, les bibliothèques de la ville de Nanterre constituent un ensemble cohérent autour de l'établissement central. Cependant, les particularités de la médiathèque musicale ne s'intègrent pas dans le fonctionnement général. Le dynamisme de l'équipement s'illustre principalement dans la politique d'animations et le travail en direction du jeune public. Pour ce qui concerne le secteur « Adultes », le personnel consacre une part importante de son activité à l'accueil du public et à la gestion des documents, mais un travail de fond pourrait être engagé sur l'évaluation et le renouvellement des collections papier.

## **II. Les tâches effectuées lors du stage**

L'activité effectuée lors des trois mois de stage a été partagée entre des tâches réalisées pour l'établissement d'une part et le travail d'enquête et de rédaction pour le mémoire d'étude d'autre part. Il ne sera pas question ici de ce second point (l'élaboration du mémoire lui-même). Cependant, à l'intérieur du travail centré sur l'établissement, on peut distinguer les tâches liées uniquement à l'activité de la bibliothèque et celles qui, ne participant pas à la rédaction du mémoire, ont néanmoins à voir avec le sujet de la place d'Internet dans les bibliothèques publiques.

### **A. Les activités liées au fonctionnement de la bibliothèque**

#### **1. La participation à l'activité quotidienne de l'établissement**

Ces activités sont liées à l'intégration dans le fonctionnement au quotidien de l'établissement. Elles comprennent la participation à diverses réunions internes : réunion de coordination des commandes, première réunion du service "Jeunesse" avec sa nouvelle responsable, réunion de préparation du budget des animations pour le service "Jeunesse"... et les différents contacts noués avec les membres du personnel. Elles englobent également la participation aux activités de service public : prêt et retour des documents (de manière ponctuelle, à la centrale et à la bibliothèque du Petit Nanterre), renseignements et inscriptions (de manière régulière, environ deux heures par semaine).

Par ailleurs, on peut également rattacher à cette partie du travail la familiarisation avec les différents outils informatiques utilisés par l'établissement, à l'occasion d'autres tâches réalisées pour la bibliothèque. Il s'agit de la familiarisation avec le logiciel de gestion budgétaire SDL 7 employé par la municipalité et de l'utilisation du système de gestion de bibliothèque Opsys (modules de gestion des

documents et des lecteurs, module de statistiques, interrogation du système en "langage français" pour l'extraction d'un listing).

J'ai également participé, selon les opportunités, à des tâches administratives : la réponse par courrier à des réclamations de lecteurs (principalement à propos des horaires d'été) ainsi que la réponse à des demandes d'information par des bibliothèques extérieures (bibliothèques de Suresnes et de Choisy).

Enfin, la participation au jury du concours de nouvelles amateurs a été l'occasion de suivre de l'intérieur l'organisation d'une telle animation : les réunions de sélection des nouvelles, par groupes de lecteurs, coordonnés par un membre de la bibliothèque, ainsi que l'organisation matérielle de la manifestation m'ont permis de mesurer la portée et les répercussions, en terme de participation financière et en temps, de ce concours. Assister à une rencontre entre un auteur et les pensionnaires du Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH) a également été l'occasion de voir un autre pan de l'activité de l'établissement : la promotion hors les murs de la lecture auprès de publics défavorisés.

Globalement, ces activités m'ont permis de mieux appréhender le fonctionnement au quotidien d'une bibliothèque d'une quarantaine de personnes par le biais de tâches concrètes, qu'elles soient ou non prises en charge habituellement par les conservateurs de l'établissement. Elles ont également été un moyen de rencontrer le public de l'établissement et les partenaires extérieurs que sont les autres professionnels des bibliothèques ou de la Culture.

## **2. Les travaux spécifiques**

Certains travaux spécifiques, concernant des aspects du fonctionnement de la bibliothèque, ont été menés selon les besoins de la direction. Les principaux documents produits à cette occasion apparaissent en annexe, à la fin de ce rapport.

Ainsi, j'ai travaillé sur l'activité de la bibliothèque du Petit Nanterre, une bibliothèque de quartier<sup>10</sup>. L'objet de cette étude était d'envisager, d'un point de vue statistique, l'évolution des prêts et des inscriptions depuis l'inauguration des nouveaux locaux de cet établissement en avril 1998 afin de déterminer si l'activité était ou non en baisse depuis cette ouverture. Ce document est destiné à être fourni à la municipalité. Les différentes étapes de ce travail ont consisté en : la visite de l'établissement et la rencontre avec le personnel, l'extraction des données statistiques et leur analyse, la rédaction de l'étude elle-même qui a ensuite été soumise à l'équipe de la bibliothèque du Petit Nanterre ainsi qu'à Christiane Gomy, directrice des bibliothèques. Après quelques modifications destinées à la diffusion du document auprès d'un public ne faisant pas partie du réseau des bibliothèques, l'étude a été remise à la direction. Les apports de cette activité ont été, sur le plan technique, un exemple concret de l'exploitation des données statistiques pour un établissement et, sur un autre plan, la prise de conscience des impératifs, pour la direction, de rendre compte de l'activité effective des établissements tout en préservant la qualité du service rendu au public.

La seconde tâche de cette nature a une portée plus bibliothéconomique puisqu'il s'agit d'un travail d'évaluation sur une collection, le fonds correspondant à la cote 400, c'est-à-dire les documents de linguistique<sup>11</sup>. Cette activité a nécessité du temps car il s'agissait de mener des évaluations portant sur plusieurs aspects de la collection : son utilisation, ses contenus (qualité du fonds) et le nombre de documents proposés (quantité), en mettant en œuvre différents systèmes (comptage informatique, manuel, classement). Cette étude a été menée en adaptant aux besoins de l'établissement les travaux de Bertrand Calenge et ses cours donnés à l'ENSSIB. Les étapes de ce travail ont été la définition des évaluations à mener, la mise en œuvre des méthodes choisies et l'analyse des résultats, la rédaction de l'étude. Un tel travail permet de mieux connaître les différents aspects d'un fonds précis et de son utilisation, de réfléchir sur les tensions entre la demande du public et la réponse que doivent donner les bibliothécaires : accéder

---

<sup>10</sup>. Cf. annexe 1 : « Evolution statistique du public et des prêts à la bibliothèque du Petit Nanterre », p. 21.

<sup>11</sup>. Cf. annexe 2 : « Travail d'évaluation des documents de la section 400 : "linguistique" », p. 27.

à la pression de la demande ou diversifier l'offre. Cela a été également l'occasion de mettre en œuvre les enseignements reçus à l'ENSSIB et de les confronter à une situation réelle de mise en pratique.

A la demande de la direction, j'ai également travaillé sur la répartition idéale du budget consacré aux acquisitions de livres pour l'ensemble du réseau des bibliothèques<sup>12</sup>. Il s'agit d'une étude théorique mais qui se base sur la réalité de l'activité et du fonds de chaque établissement. Un tel travail m'a permis de réfléchir sur les critères d'attribution des budgets pour chacune des entités qui constituent le réseau et d'envisager une répartition qui tiendrait compte à la fois de l'activité réelle des établissements et des évolutions qu'on pourrait souhaiter encourager.

### **3. La familiarisation avec le fonctionnement d'une collectivité territoriale**

Issue du concours externe, ce stage était pour moi l'occasion de me familiariser avec le fonctionnement d'une collectivité territoriale, c'est-à-dire avec le rapport entre la bibliothèque et son autorité de tutelle ainsi qu'avec les différents services municipaux.

Outre les contacts informels avec les membres des services municipaux qui travaillent directement avec la bibliothèque (service informatique, service financier...), certaines réunions ont été l'occasion de mieux cerner les liens entre les secteurs de la municipalité. Ce fut le cas pour la participation à une réunion du « collectif » rassemblant l'ensemble des services culturels de la ville, le directeur culturel et le secrétaire général adjoint et dont l'objet était la préparation d'une demande de convention de développement culturel.

---

<sup>12</sup>. Cf. annexe 3 : « Répartition du budget global d'acquisitions de livres », p. 44.

#### **4. La rencontre avec d'autres professionnels des bibliothèques**

Ce stage eut également comme intérêt de permettre la rencontre avec des partenaires extérieurs de la bibliothèque, ainsi que d'établir des contacts informels avec eux. Ces rencontres ont pris la forme de réunions formalisées comme la conférence-débat des « Mardis de la Culture », organisée par la DLL et animée par Anne-Marie Bertrand, celle moins institutionnelle d'une séance de travail de l'association Bib-Sud, qui rassemble des bibliothèques des Hauts-de-Seine, ou celle d'une rencontre avec des responsables du projet de la nouvelle bibliothèque de Suresnes. La coopération avec une bibliothécaire de la BPI qui travaille sur les formations à Internet pour le public et le partage des informations recueillies ont aussi permis d'établir une collaboration professionnelle intéressante.

#### **B. Les activités en rapport avec le mémoire**

##### **1. Les activités en lien avec la mise en place du "Cyber, espace multimédia"**

Travaillant sur l'utilisation d'Internet en bibliothèque publique pour le mémoire d'étude, la mise en place d'un espace municipal permettant l'accès au réseau pour le public m'intéressait. J'ai donc été associée à la collaboration qui était amorcée entre la bibliothèque et le « Cyber, espace multimédia », notamment à l'occasion de l'inauguration de ce service. Cela m'a permis d'assister à une réunion sur la mise en place du « Cyber » à l'Hôtel de ville avec le responsable de projet, des membres des différents services municipaux et des représentants de France Télécom, partenaire commercial du projet. Ce fut également l'occasion de visiter le Forum des associations de la ville de Nanterre où le « Cyber » était représenté. La bibliothèque organisant une « initiation Internet » à l'occasion de l'inauguration du nouvel espace, je fus associée à la préparation (définition, sélection de sites, organisation matérielle) et à l'animation de cette démonstration qui eut lieu le 23 octobre (présentation de sites culturels,

exemples de recherches d'information, sensibilisation à la question de la validité des sources).

Par ailleurs, la création d'un tel espace dans la ville modifiait la politique de la bibliothèque en matière de mise à disposition d'Internet pour les lecteurs. Des réunions à la bibliothèque ont donc eu lieu à ce sujet et m'ont permis de rédiger une note administrative, diffusée aux membres du Bureau Municipal, exposant les projets de la bibliothèque dans ce domaine.

## **2. Les activités de formation**

Concernant les usages d'Internet à la bibliothèque de Nanterre, le poste de responsable informatique étant vacant, j'ai assuré quelques tâches de formation du personnel à l'utilisation du réseau : initiation de base à Internet pour un membre du personnel (principes de l'utilisation de l'outil informatique, présentation de sites et exemple de recherche documentaire), familiarisation plus poussée avec le réseau pour un autre (principes de la navigation et méthodes de recherche d'information), assistance ponctuelle pour l'utilisation du courrier électronique ou l'interrogation d'Internet sur des sujets précis. Ces activités m'ont permis de me rendre compte des différents niveaux de connaissances du personnel et ont été également l'occasion de mettre à l'épreuve mes aptitudes à la pédagogie et à la sensibilisation à l'utilisation d'Internet.

Parallèlement à ces actions, il m'a été proposé de rédiger un article sur la recherche d'informations sur Internet pour le prochain numéro du journal de la bibliothèque, *Le Bibliofil*. Cet exercice m'a permis de rassembler de manière ordonnée et accessible mes connaissances dans le domaine, de manière plus complète et plus synthétique que je n'avais eu l'occasion de le faire auparavant.

### **3. Les rencontres avec des associations de professionnels**

Ce stage à Nanterre m'a fourni des opportunités de rencontres avec des associations de professionnels, qui étaient rendues possibles par la localisation géographique (en région parisienne) et par les propositions reçues par l'établissement pour son personnel. J'ai ainsi pu participer à deux séances de travail d'associations de professionnels, en rapport avec le sujet de mon mémoire : une journée organisée par l'ADDNB (Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèque) à la Bibliothèque Nationale, le 17 septembre 99 (le travail était organisé en commissions, notamment sur l'auto-formation sur Internet et la numérisation des documents) ; et une réunion de l'ABF (Association des Bibliothécaires Français) pour la constitution d'un groupe de travail sur l'utilisation du réseau en bibliothèque, le 13 octobre.

De telles rencontres m'ont permis de nouer des contacts avec des bibliothécaires en poste et d'avoir également un regard plus global sur les questions que se posent les professionnels, en profitant des expériences qu'ils ont menées dans leurs établissements.

D'une manière générale, les activités en lien avec le sujet de mon mémoire m'ont permis d'avoir un rôle de « référent » en matière d'Internet dans l'établissement et ainsi de mener certaines tâches en relation avec ce thème. Les contacts liés dans ce cadre furent très enrichissants et variés puisqu'ils étaient l'occasion de rencontres avec des lecteurs, avec des professionnels de l'établissement ou de l'extérieur et avec différents acteurs de la vie municipale.

En conclusion, ces trois mois de stage à la bibliothèque de Nanterre m'apparaissent comme très formateurs. En effet, une immersion de cette durée dans la vie d'un établissement permet d'en appréhender tous les aspects : l'organisation du personnel et la répartition des tâches, les politiques documentaires ou en matière d'animations, les relations avec les partenaires municipaux ou extérieurs... L'intérêt d'un établissement comme celui de Nanterre réside dans les possibilités qu'il offre : sa taille, celle d'une bibliothèque de dimension moyenne, permet d'appréhender un éventail large de fonctions et d'activités tout en restant à échelle humaine.

Par ailleurs, l'intégration dans les activités du personnel, qu'elles soient ou non effectuées habituellement par des conservateurs, m'a permis d'avoir une représentation plus juste du fonctionnement concret de la bibliothèque alors que les tâches spécifiques étaient un moyen d'avoir une idée de la gestion et de l'organisation de l'établissement. Il s'agit d'un avantage de la position de conservateur-stagiaire : les deux facettes de cette fonction (personnel proche de la direction et en même temps en position d'apprenant) permettent de s'intégrer aux différents postes et missions selon les besoins. L'éventail des activités et leur diversité étaient autant d'occasions d'adopter des points de vue différents et contrastés sur le réseau des bibliothèques, c'est-à-dire de l'appréhender de manière réellement complète.

Enfin, cette période de stage a été une occasion de mettre en pratique les enseignements dispensés pendant la formation à l'ENSSIB, de les confronter à des situations réelles, c'est-à-dire de les assimiler d'une autre manière. Ces trois mois d'immersion en bibliothèque municipale ont donc pris la forme d'un complément indispensable aux enseignements théoriques, d'une appropriation personnelle des différents aspects de la formation à l'ENSSIB.

**ANNEXES****Annexe 1 :**

Lucile SARAZIN

Bibliothèque municipale

Elève-conservateur

Nanterre

ENSSIB

**ÉVOLUTION STATISTIQUE DU PUBLIC ET DES PRÊTS  
À LA BIBLIOTHÈQUE DU PETIT NANTERRE****1997-1998-1999**

21 septembre 99

Depuis son ouverture en avril 1998 dans des locaux neufs et agrandis, la nouvelle bibliothèque du Petit Nanterre<sup>13</sup>, a provoqué une modification des habitudes des lecteurs. Un an et demi plus tard, il était nécessaire d'envisager de manière statistique l'évolution du public et des prêts pour cet établissement.

### ÉVOLUTION DES INSCRITS

Globalement, le nombre d'inscrits à la bibliothèque a été multiplié par 1,8 entre 1997 et 1998 (il est passé de 763 à 1402 lecteurs), suite à l'ouverture du nouvel équipement du Petit Nanterre. À titre de comparaison, il y avait, en 1996, 1171 inscrits, soit 83% du public de 1998. La hausse importante entre 1997 et 1998 doit donc être relativisée. Cependant, l'attrait des nouveaux locaux a été important : l'inauguration de la bibliothèque du Petit Nanterre était très attendue par les habitants du quartier et les associations, selon Françoise Croville, bibliothécaire responsable de cet équipement. Les chiffres de 1999 n'étant pas encore disponibles, il est difficile de connaître la fréquentation exacte pour cette année ; cependant le personnel a constaté globalement une baisse des inscriptions pour la première moitié de 1999.

Si on considère ce public par catégorie, on constate bien sûr qu'une très grosse majorité des inscrits habite dans le quartier du Petit Nanterre. Les femmes représentent une part importante de l'ensemble des inscrits, comme c'est généralement le cas dans le public des bibliothèques. Cependant, la proportion du public féminin est en baisse relative entre 1997 et 1998 (de 61 à 57% des inscrits). En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, la répartition du public de la bibliothèque devrait être comparée à celle de la population du quartier. Néanmoins, on peut constater que les catégories les plus représentées sont les ouvriers, les employés et les scolaires de plus de 14 ans

---

<sup>13</sup>. Le quartier du Petit Nanterre est un des quartiers difficiles de la ville (taux de chômage élevé, représentation importante de la population immigrée).

(respectivement 21, 20 et 11% de l'ensemble des inscrits)<sup>14</sup>. Du point de vue des classes d'âge, ce sont les enfants et les 25-54 ans qui représentent la plus grande part du public. Concernant les enfants, on connaît leur représentation dans les bibliothèques publiques. Pour ce qui est des 25-54 ans, l'amplitude (une trentaine d'années) de cette catégorie dans le système Opsys peut expliquer sa sur-représentation.

## ÉVOLUTION DES PRETS

### **Évolution des prêts tous documents confondus**

L'augmentation des prêts par an entre 1997 et 1998 est de 47%. Cela signifie que le volume des prêts a été multiplié par 1,5 dans ce laps de temps : la hausse n'est donc pas tout à fait aussi forte que pour les inscriptions. Cela s'explique certainement par la chute de l'engouement pour la nouvelle bibliothèque dans les derniers mois de l'année 1998. On note cependant un accroissement relatif des prêts « Adultes » par rapport aux prêts « Jeunesse » (les prêts « Adultes » représentent 21% du total en 1997 et 26% en 1998) : cette augmentation de la proportion des adultes est confirmée par la constatation de Françoise Croville selon laquelle le nouvel équipement aurait permis de toucher plus largement les parents que dans l'ancienne bibliothèque.

Cependant, après la hausse de 1998, le volume des prêts a chuté : on constate une baisse d'environ 25% entre les prêts effectués entre 1998 et 1999 sur les mois d'avril à juillet. À titre de comparaison, les transactions en 1999 restent cependant toujours supérieures d'au moins 50% par rapport à 1997.

---

<sup>14</sup>. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec précaution car la catégorie identifiée sous le libellé « xx », c'est-à-dire « non-renseignés », dans le système informatique Opsys utilisé par le réseau des bibliothèques, est très importante en 1998 (8% du total), probablement à cause de la quantité d'inscriptions à réaliser en peu de temps pour le personnel.

Volume mensuel des prêts<sup>15</sup>

	1997	1998	1999
avril	1 828	5 451	4 214
mai	2 143	4 553	2 691
juin	1 750	3 856	3 145
juillet	1 025	2 600	1 814

**Évolution des prêts pour les vidéos**

Entre 1997 et 1998, la hausse générale des prêts profite finalement assez peu aux livres d'une manière générale (+2,3% entre 1997 et 1998), mais plutôt aux livres pour bébés (+73%), aux livres-cassettes (+118%) et dans une moindre mesure aux vidéos. Pour les deux premières catégories de documents, cette augmentation peut s'expliquer par une nette amélioration du fonds ainsi que par sa mise en valeur dans la bibliothèque. En ce qui concerne les vidéos, introduites en 98, elles représentent dès cette année 13% des prêts de documents.

Pour les vidéos, 54% des emprunteurs sont des femmes, alors que le public féminin global représente 57% des inscrits. Ces cassettes sont empruntées surtout par les enfants de 3 à 13 ans et par les 25-54 ans qui sont les deux publics majoritaires de l'établissement. Ce fort taux d'utilisation des cassettes vidéos pourrait laisser craindre un épuisement rapide du fonds ; cependant l'importance de celui-ci (environ 1000 titres), son renouvellement et le fait qu'on ne puisse emprunter qu'une vidéo par carte et

---

<sup>15</sup>. Sont présentés ici uniquement les mois d'avril à juillet, c'est-à-dire les mois qui sont comparables sur les trois années et exploitables sur le plan statistique. En effet, la bibliothèque a été fermée pour travaux les trois premiers mois de 1998 ainsi qu'en août de chaque année pour congés. Pour ce qui concerne 1999, les statistiques des derniers mois de l'année ne sont pas encore disponibles.

*Annexe 1 : «Evolution du public et des prêts à la bibliothèque du Petit Nanterre »*

par famille à chaque fois permettent de conserver un choix assez vaste même pour les emprunteurs réguliers. Malgré tout, le prêt de vidéos subit en 1999 le même mouvement de baisse que pour les transactions sur les autres supports, mais la chute des emprunts est plus marquée puisqu'elle approche les 35% (25% pour tous les supports confondus).

## **Conclusions**

Globalement, il apparaît donc que le public acquis au moment de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque n'a pas été largement fidélisé puisque les prêts mensuels sont en baisse depuis mai 98. Cette diminution est naturelle : le public s'est d'abord inscrit en masse pour découvrir les nouveaux locaux de l'établissement puis l'effet de surprise s'est dissipé malgré la politique dynamique en matière d'animations.

Pour ce qui concerne les vidéos, on observe la même baisse de la fréquentation, malgré l'aspect attractif de ce nouveau support. Cependant, les cassettes vidéos représentent toujours une part importante des prêts.

Les raisons de la perte de public sont certainement multiples pour le public adulte : on peut penser à la diversification des loisirs, mais il est nécessaire de garder à l'esprit que le quartier du Petit Nanterre est touché par l'illettrisme et par l'absence de pratiques de lecture. En ce qui concerne les jeunes, on peut penser à l'appropriation excessive des lieux par certains groupes d'enfants qui pourrait avoir un effet dissuasif, malgré les efforts des bibliothécaires.

Cependant, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'activité de la bibliothèque n'est pas totalement envisagée par cette étude des prêts et des inscriptions. En effet, une part importante de la fréquentation de l'établissement consiste en la consultation des collections (notamment les revues), la lecture ou le travail sur place (la bibliothèque dispose d'une soixantaine de places assises). Les activités de ce type ne sont pas comptabilisées mais occupent cependant le temps du personnel et correspondent aux missions des bibliothèques.

**Annexe 2 :**

Lucile SARAZIN

Bibliothèque municipale

Elève-conservateur – ENSSIB

Nanterre

Stage d'étude

**Travail d'évaluation  
des documents de la section 400 : « Linguistique ».**

**PREMIERES CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POSSIBLES**

Octobre 1999

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

**Introduction****I. Une évaluation de la collection par rapport à son utilisation**

- A. Les prêts
- B. La consultation sur place
- C. Les réservations et propositions d'acquisitions

**II. Une évaluation de la collection par le biais des contenus**

- A. L'âge des documents
- B. Les niveaux
- C. La qualité

**III. Une évaluation de la collection du point de vue de la quantité de documents**

- A. Le nombre de documents
- B. La répartition

**Conclusions**

Bilan des propositions d'acquisitions

En octobre 99, l'ensemble des documents<sup>16</sup> classés en 400 dans la section « Adultes » de la bibliothèque Pierre et Marie Curie, hors usuels, représente 729 exemplaires. Il est nécessaire de garder à l'esprit que la vision des choses donnée par les statistiques ou les listings informatiques peut être en partie inexacte car des documents référencés peuvent avoir disparu (vols, documents qui ne sont pas rendus depuis des années...).

Pour savoir si cet ensemble d'ouvrages correspond aux besoins du public (en qualité, en nombre, en diversité) et s'il est cohérent intellectuellement, l'évaluation peut porter sur plusieurs axes. Les travaux théoriques dans ce domaine, notamment ceux de Bertrand Calenge, proposent de très diverses méthodes d'évaluation, plus ou moins complexes à mettre en place. Par rapport aux besoins de la bibliothèque, aux particularités du fonds et aux contraintes (matérielles et en temps) de ce travail, je propose de mettre en œuvre trois types d'évaluation, portant chacune sur un aspect de la collection : une évaluation axée sur l'utilisation des documents, une autre s'intéressant à leur contenu et une dernière centrée sur leur nombre.

Des difficultés techniques ont cependant fait obstacle à un certain nombre de mesures nécessaires à ce travail (le taux de rotation par exemple). Sur le plan technique, il n'est pas impossible de surmonter ces problèmes mais le temps nécessaire pour les traitements intermédiaires qu'ils demandent semble disproportionné par rapport à l'objectif visé dans le cadre de cette étude.

---

<sup>16</sup>. Ces documents comprennent les livres, les cassettes et les CD-ROM (des méthodes de langue essentiellement).

D'une manière générale et sauf précision contraire, ce travail se base sur le nombre d'exemplaires de la collection, et non sur le nombre de titres, et prend principalement en compte les documents papier. Les réflexions sur les acquisitions prennent pour référence la répartition d'une collection idéale mais ne se fondent pas sur l'offre éditoriale dans le domaine : un décalage entre les documents qu'il serait souhaitable d'avoir en rayon et l'offre sur le marché éditorial ou la disponibilité des titres est donc possible.

## **I. Une évaluation de la collection par rapport à son utilisation**

Evaluer l'utilisation des documents qui est faite par le public revient à essayer de savoir si les besoins des lecteurs sont satisfaits par l'offre de l'établissement. Les professionnels ensuite, face aux résultats, peuvent choisir de répondre à la pression que constitue la demande des utilisateurs ou bien privilégier l'éclectisme et la diversité des collections, tenter de sensibiliser le public à des domaines méconnus.

### **A. Les prêts**

La première phase d'une telle évaluation passe nécessairement par la consultation des prêts et du taux de rotation des documents pour la cote concernée. En ce qui concerne le taux de rotation, il ne peut pas être obtenu pour l'année 99 car les chiffres du fonds ne sont pas encore fixés. Etant à la fin de l'année 1999, il ne me semble pas utile d'étudier les statistiques de l'année précédente, compte-tenu de l'évolution de la collection entre temps. Pour les emprunts, sur l'année en cours (exception faite des mois d'octobre à décembre), on obtient une moyenne d'environ 64 prêts de livres par mois. Pour être réellement significatif, ce nombre doit être mis en relation avec la quantité d'ouvrages qui constituent la collection à la même époque, cependant il est difficile de connaître de manière exacte ce chiffre en cours d'année. Il est possible néanmoins de faire une estimation à partir de la collection en 1998 : à cette date, 535 ouvrages étaient empruntables dans la classe 400. En arrondissant ce chiffre à 600 livres pour l'année 1999, il apparaît qu'environ 10% de la collection sont prêtés chaque mois. Cette proportion, qui n'est qu'une approximation, semble satisfaisante pour un tel fonds. Cependant, ce taux d'utilisation pourrait être amélioré par des opérations de renouvellement de la collection : une mesure régulière permet de voir si les changements concernant la collection ont eu des répercussions sur l'utilisation.

## **B. La consultation sur place**

A ce sujet, il est nécessaire de penser que, pour la classe 400, le nombre de prêts n'est peut-être pas aussi significatif que pour d'autres fonds car les ouvrages de grammaire et d'orthographe, les dictionnaires ou lexiques sont bien sûr beaucoup plus consultés sur place qu'empruntés (qu'ils fassent partie des usuels ou non). Une évaluation mesurant l'utilisation sur place des ouvrages de la classe 400 pourrait être envisagée en interrogeant à intervalles réguliers les lecteurs et en notant les références qui sont consultées. Là encore, il faut s'interroger sur l'adéquation entre le temps requis pour un tel travail (l'étude doit porter sur plusieurs jours, voire semaines, pour être valable) et les besoins de l'établissement. De même, une enquête de satisfaction fait partie des méthodes proposées par Bertrand Calenge mais elle est difficile à mener sur une cote précise.

## **C. Les réservations et propositions d'acquisitions**

En dehors des outils informatiques concernant le prêt, l'utilisation par le public des documents de la cote 400 peut être évaluée par le biais de l'étude des réservations et des suggestions d'acquisitions. Les réservations permettent en effet d'avoir une idée des documents qui sont très demandés et les suggestions indiquent les lacunes des collections ou les divergences entre les choix des bibliothécaires et le public. Cependant, une étude conjointe des documents qui sont réservés (pour le mois d'octobre 99) et de ceux qui sont demandés par les lecteurs (sur les années 1998 et fin 1999) révèle que ce sont les mêmes secteurs de la classe 400 qui intéressent le public. En effet, réservations et suggestions convergent vers les cotes 419 (langue des signes)<sup>17</sup>, 421

---

<sup>17</sup>. Les trois tomes d'un ouvrage sur la langue des signes ont été réservés pour octobre 99 et une suggestion d'achat d'un dictionnaire de langue des signes est faite en janvier 99.

(anglais)<sup>18</sup>, 469 (portugais)<sup>19</sup>, 494 (turc)<sup>20</sup>. D'autres secteurs de la classe 400 sont également concernés par les demandes du public mais dans une moindre mesure : il s'agit d'ouvrages sur l'orthographe française et de méthodes pour apprendre l'espagnol ou l'arabe. On peut noter également que certaines demandes d'acquisition des lecteurs concernent des langues peu répandues : une personne demande un dictionnaire français/vietnamien en décembre 98 et une autre une méthode de langue de basque en septembre 98 (cette demande a été refusée).

D'une manière générale, la demande du public (en matière de prêts et par le biais uniquement des réservations et suggestions) semble orientée vers les méthodes de langue essentiellement, sous forme de cassettes et de CD-ROM. La consultation sur place de ces documents étant impossible, la pression sur le prêt n'en est que plus forte. De plus, les langues qui intéressent les lecteurs sont variées puisqu'elles vont de l'anglais au turc. Leurs utilisations sont probablement très diverses : de la mère qui veut accompagner son enfant dans son apprentissage de l'anglais en sixième, au chômeur qui désire se remettre à niveau ou au jeune d'origine immigrée à la recherche de ses racines. L'offre dans ces domaines pourrait donc être renforcée par l'acquisition d'exemplaires supplémentaires (pour tous les niveaux d'utilisateurs), notamment dans le domaine des CD-ROM, si cela correspond aux orientations de l'établissement<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup>. Les méthodes de langue sur cassettes ou CD-ROM doivent souvent être réservées et on trouve également une suggestion d'acquisition à la date d'octobre 98.

<sup>19</sup>. *Le portugais de A à Z* est réservé en octobre 99 et on note une demande d'achat d'un dictionnaire français/brésilien en avril 99.

<sup>20</sup>. La méthode Assimil de turc est réservée en octobre 99 ; elle a probablement été acquise sur la proposition d'un lecteur, datée de décembre 98.

<sup>21</sup>. L'offre de la bibliothèque est déjà importante dans ce domaine mais la pression du public reste forte : il est donc nécessaire de décider si l'établissement veut combler ce besoin ou orienter les lecteurs vers d'autres documents. A ce sujet, on peut s'interroger sur le rôle de la bibliothèque vis-à-vis de l'auto-formation en langues : chaque établissement peut définir ses priorités dans ce domaine.

## **II. Une évaluation de la collection par le biais des contenus**

Du point de vue de l'étude du contenu des documents, trois axes peuvent être envisagés : l'âge du document, son niveau de lecture (c'est-à-dire le public auquel il s'adresse) et sa qualité (c'est-à-dire s'il fait partie ou non des ouvrages de référence dans son domaine).

### **A. L'âge des documents**

En ce qui concerne l'âge des documents, la base considérée sera la date de publication du livre (ou des autres supports) et non sa date d'acquisition par la bibliothèque : il s'agit en effet ici de réfléchir sur l'âge du contenu et non sur celui du contenant (l'état physique)<sup>22</sup>. A nouveau, les chiffres pouvant être obtenus sur ce sujet sont ceux de 1998 (ne sont envisagés sur ce point que les livres de la classe 400, l'âge des vidéos et des CD-ROM étant moins problématique que pour le support papier pour lequel les acquisitions démarrent beaucoup plus tôt). En 1998 donc, la majorité des titres possédés (44 %) se situait, du point de vue de la date de publication, entre 1985 et 1995 et plus du quart de la collection (27 %) datait de 1975 ou des années précédentes<sup>23</sup>. Les acquisitions de 1999 ont certainement permis de réactualiser une partie du fonds mais un désherbage semble désormais nécessaire.

Pour certains secteurs très précis, il serait nécessaire de revoir l'offre documentaire, ainsi le listing Opsys recense 7 documents sur le langage des sourds-

---

<sup>22</sup>. Pour la linguistique, on peut estimer que les ouvrages sont moins vite dépassés que dans les autres domaines, cependant une mise à jour est nécessaire à la fois sur le plan des informations elles-mêmes et sur celui de la présentation formelle.

<sup>23</sup>. Cette mesure est basée sur le nombre de titres mais la répartition est sensiblement identique pour ce qui concerne les exemplaires.

muets (cote 419). Parmi eux, on trouve un « Que sais-je ? » de 1969<sup>24</sup>, un ouvrage de 1978 sur *Le langage gestuel des sourds* du même auteur<sup>25</sup>, l'histoire d'un instituteur pour sourds-muets au XVIIIème<sup>26</sup>, un dictionnaire très complet en trois volumes<sup>27</sup> et une vidéo<sup>28</sup>. Au final, on trouve donc peu de documents de premier niveau<sup>29</sup> et récents sur le sujet.

## B. Les niveaux

Pour ce qui concerne le niveau des ouvrages, les documents proposés dans une bibliothèque municipale doivent couvrir l'ensemble des niveaux de lecture puisque tous les publics sont visés. Comme le propose Bertrand Calenge, on peut classer les ouvrages d'une collection par niveau de lecture, avec la part de subjectif que cela implique. Cependant, cette méthode étant manuelle et demandant du temps, il n'est pas envisageable de l'appliquer, dans le cadre de cette étude, à l'ensemble des 700 documents du fonds. J'ai donc procédé à un travail qui ne s'applique qu'à un échantillon de la collection : les documents de grammaire. Cet ensemble comprend une soixantaine de documents, rassemblés sous la cote 445. Sur les 60 ouvrages indiqués sur le catalogue sous cette cote, j'ai pu en consulter 39 que j'ai répartis selon trois niveaux :

- niveau A : ouvrages de base dans la discipline, guides pratiques<sup>30</sup>,

exemple : *La conjugaison* / Louis-Michel Bescherelle. – Hatier, 1996 ;

---

<sup>24</sup>. *Les sourds-muets* / Pierre Oléron. – PUF, 1969.

<sup>25</sup>. *Le langage gestuel des sourds* / Pierre Oléron. – Ed. du CNRS, 1978.

<sup>26</sup>. *L'abbé de l'épée* / Maryse Bezagu-Deluy. – Seghers, 1990.

<sup>27</sup>. *La langue des signes*. Tomes 1, 2 et 3. – International Visual Theatre, 1983, 1986 et 1990.

<sup>28</sup>. *Initiation à la langue des signes française* / une méthode de référence présentée par Patrice Carillo. – LCJ, 1997.

<sup>29</sup>. A ce sujet, voir le paragraphe suivant.

<sup>30</sup>. Pour la définition de ces niveaux, il est nécessaire de garder à l'esprit que la collection étudiée ici s'adresse à des lecteurs qui ont au minimum 14 ans (âge auquel il est possible d'emprunter des documents de la section "Adultes").

Annexe 2 : «Travail d'évaluation des documents de la section 400»

- niveau B : documents qui offrent une vue complète de la matière, ouvrages de synthèse,

exemple : *Encyclopédie de l'orthographe et de la conjugaison* / Mireille Huchon. – Livre de poche, 1993 ;

- niveau C : ouvrages d'approfondissement, de recherche ou manuels destinés aux enseignants,

exemple : *Précis de grammaire pour les concours* / Dominique Maingueneau. – Dunod, 1994.

Cette répartition donne le résultat suivant :

- niveau A : 15 documents,
- niveau B : 11,
- niveau C : 13.

Sur cet échantillon, la répartition est donc assez homogène puisque chaque niveau représente environ un tiers de l'ensemble. Cependant, même si cet ensemble semble indiquer une répartition régulière des acquisitions, il n'est pas possible de généraliser à l'ensemble de la collection : chaque secteur peut être analysé séparément selon les besoins.

### C. La qualité

Par ailleurs, pour connaître la qualité des ouvrages proposés et la pertinence des acquisitions, deux méthodes, se basant sur des listes de référence, peuvent être employées : la comparaison avec les bibliographies de livres qui sont considérés comme des références dans le domaine étudié et la comparaison avec des listes fournies par des spécialistes de la discipline (des enseignants par exemple).

La première méthode a été utilisée ici en prenant comme base six ouvrages, choisis parmi les documents de la classe 400 de la bibliothèque, afin d'établir une liste complète de références bibliographiques. Le choix de ces ouvrages est motivé par plusieurs critères : la légitimité de l'auteur du livre dans sa discipline (c'est-à-dire sa renommée), la date de publication de l'ouvrage (la plus récente possible), la portée générale de la bibliographie (elle ne doit pas concerner simplement un aspect de la cote) et, sur le plan matériel, l'existence d'une bibliographie complète mais qui ne soit pas trop détaillée (ce qui n'est pas toujours le cas pour les livres de linguistique). Les ouvrages de référence choisis sont les suivants :

- *Le langage* / Brigitte Frelat-Khan. – Paris : Quintette, 1989 (cote : 401 FRE),
- *La philosophie du langage* / Jean-Paul Resweber. – Paris : PUF, 1990 (cote : 401 RES),
- *Histoire de la langue française* / François Chevillet. – Paris : PUF, 1994 (cote : 420.9 CHE),
- *Grammaire anglaise pour non-spécialistes* / Françoise Trichet. – Paris, Gap : Ophrys, 1997 (cote : 425 TRI),
- *Le français moderne* / Georges Molinié. – Paris : PUF, 1991 (cote : 440 MOL),
- *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française* / M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche. – Paris : Flammarion, 1986 (cote : 445 ARR).

Pour l'ensemble de ces ouvrages, on pouvait recenser 245 références bibliographiques. Parmi elles, la bibliothèque possédait 73 livres, ce qui correspond à un taux d'environ 30%. Le fait qu'une bibliothèque municipale possède un tiers environ de ces livres mentionnés par les six ouvrages de référence représente un taux de recouvrement correct. Cependant, ces bibliographies sont un outil utile pour compléter les collections, celle de *La grammaire d'aujourd'hui* notamment présente 144 références (la bibliothèque en possède 46) organisées selon des chapitres qui couvrent une part importante de la classe 400.

L'obtention de listes de référence dans la matière est également un avantage pour l'évaluation de la qualité des collections. Celles-ci sont cependant difficiles à obtenir de manière rigoureuse. J'ai consulté plusieurs professeurs de français, exerçant en collège et lycée, à ce sujet mais la difficulté consiste à restreindre leurs propositions au cadre de la classe 400. Ces recherches m'ont fourni une dizaine de références considérées comme des ouvrages incontournables pour une bibliothèque encyclopédique : l'établissement en possédait environ 90%, c'est-à-dire une part très importante<sup>31</sup>.

De manière générale, l'évaluation centrée sur les contenus révèle donc un défaut principal qui est l'ancienneté de la collection : la variété dans les niveaux des ouvrages et la représentation des documents de référence étant satisfaisantes, c'est sur le renouvellement des livres vieillissés que doivent porter les efforts actuellement.

---

<sup>31</sup>. Les références manquantes sont mentionnées dans le « bilan des propositions d'acquisitions ».

### **III. Une évaluation de la collection du point de vue de la quantité de documents**

#### **A. Le nombre de documents**

L'amplitude de la collection, c'est-à-dire le nombre d'exemplaires qui la constituent, permet une première approche de l'évaluation quantitative d'un fonds. La classe 400 rassemble 729 documents, hors usuels, mais ce chiffre ne vaut que par rapport à l'ensemble des collections de l'établissement. Il est dommage, dans ce domaine, de ne disposer que des chiffres de 1998. Cependant, selon Opsys, pour 98, les documents de la classe 400 (tous supports, usuels compris) représentaient moins d'1% de l'ensemble du fonds « Adultes » de la bibliothèque Pierre et Marie Curie. Cette collection constitue, il est vrai, l'une des dix classes Dewey mais il faut compter aussi la part représentée par la fiction (romans, nouvelles, poésie, théâtre, BD, contes). Globalement, la proportion que représente le fonds 400 ne semble donc pas spécialement restreinte car cette classe Dewey n'est pas celle qui passionne le plus le public. De plus, les collections étant en libre-accès, certains lecteurs pourraient « se perdre » dans des fonds trop importants. Il pourrait être intéressant de comparer la répartition des collections à celle d'une bibliothèque similaire du point de vue de la taille et en matière de public ; cependant se posent alors les questions suivantes : savoir quel établissement considérer comme une référence en la matière, uniformiser les méthodes de comptage (l'idéal serait que le système informatique soit le même).

#### **B. La répartition**

Une analyse fine de la répartition par cote de l'ensemble de la collection est très utile car elle permet de savoir si certains secteurs sont négligés ou s'il est nécessaire

d'en désherber d'autres<sup>32</sup>. D'une manière générale, la répartition par cotes semble satisfaisante car il n'y a aucun secteur Dewey qui soit totalement ignoré par les collections étudiées, en dehors de domaines très précis pour lesquels une bibliothèque municipale peut ne pas proposer de références (l'anglais ancien, les étymologies allemande, italienne et espagnole, le latin archaïque, l'usage du grec classique ou des langues peu répandues). En nombre de documents, les différentes sections de la classe 400 présentent une répartition équilibrée, c'est-à-dire proportionnelle à l'importance de la discipline concernée dans une bibliothèque généraliste.

Cependant, certains secteurs gagneraient certainement à être allégés. Ainsi, le listing dénombre 60 exemplaires d'ouvrages concernant la grammaire française (cote 445). Sur les étagères, nettement moins de documents sont effectivement disponibles mais il apparaît néanmoins qu'un désherbage pourrait être effectué pour des méthodes de grammaire périmées. Par exemple, on trouve deux ouvrages de Marcel Cohen de 1954 et 1964 qui semblent bien anciens et un livre intitulé *La grammaire nouvelle à l'école*, de Georges Court, qui date de 1971. Concernant ce sujet, des ouvrages neufs et attrayants seraient plutôt à conseiller : les dernières acquisitions dans ce domaine vont d'ailleurs dans ce sens. De même, un désherbage assorti de rachats pourrait être effectué pour les dictionnaires de français : il y a assez peu de dictionnaires *Le Robert* récents et *Le Robert méthodique*, sous-titré « Dictionnaire du français actuel », date de 1975 (il est de plus très abîmé). On rencontre le même problème pour les documents classés en 423 (dictionnaires d'anglais) : beaucoup sont anciens comme *Les faux amis des vocabulaires anglais et américain* (1975) et *Grand dictionnaire d'américanismes* (1973).

Bien que la collection soit globalement répartie de manière équilibrée, certaines insuffisances ponctuelles peuvent être notées. Par exemple, on trouve un seul document

---

<sup>32</sup>. Il est cependant nécessaire de garder à l'esprit deux restrictions : cette partie de l'étude est basée uniquement sur le quantitatif et non sur des données qualitatives (voir la partie précédente) et le décompte se fait à partir du listing Opsys qui reste théorique (il ne prend pas en compte les exemplaires égarés, volés, non rendus... comme il a déjà été dit).

sur le bilinguisme en 404.2<sup>33</sup> (et un autre en 306.44 : *Pour une éducation bilingue* / Anna Lietti, Amin Maalouf. – Payot / Rivages, 1994). Concernant le braille, il y a peu de documents en section « Adultes », à part des biographies de Louis Braille et aucun en 411.

Globalement, l'amplitude de la collection apparaît donc satisfaisante mais certains secteurs sont sur-représentés (cotes 415 et 445) au détriment des documents des langues étrangères les moins populaires par exemple.

---

<sup>33</sup>. *L'enfant aux deux langues* / Claude Hagège. – O. Jacob, 1996.

### **Conclusions**

Globalement, la collection rassemblée sous la classe 400 ne présente pas de lacune nette : des années d'acquisitions successives ont permis de couvrir l'ensemble du domaine et des connaissances. Le nombre de documents offerts est également satisfaisant. En effet, les lecteurs ont tendance à chercher les ouvrages directement sur les étagères et ont du mal à se repérer dans le contenu des cotes Dewey : un corpus très important ne serait donc pas nécessairement un avantage.

Le handicap principal de cette collection est son âge. Un certain nombre d'ouvrages sont dépassés ou défraîchis et cela pose problème du point de vue de la pertinence du fonds, de sa validité pour les lecteurs. Tout en conservant la répartition (par sujet et niveau) de l'ensemble, il serait donc bénéfique de remplacer les livres les plus anciens pour offrir une collection à la fois plus attrayante et plus à jour. Un plan de désherbage et de reconstitution de la collection pourrait donc être établi et servir de base à une évaluation pour d'autres fonds de la bibliothèque.

### **Bilan des propositions d'acquisitions**

Ces propositions reprennent de manière synthétique les idées développées précédemment : elles recensent les secteurs où l'offre de la bibliothèque est insuffisante. Elles ne sont pas liées au désherbage et au remplacement des ouvrages éliminés. Ce sont des suggestions qui peuvent être étudiées selon les orientations de la bibliothèque et, pour les thèmes, selon l'offre éditoriale.

Annexe 2 : «Travail d'évaluation des documents de la section 400»

- Thèmes

- 404.2 : ouvrages sur le bilinguisme,
- 411 : ouvrages sur le braille,
- 419 : ouvrages sur la langue des signes,
- 421 - ... : documents de langues étrangères (anglais, portugais et turc notamment) en CD-ROM et cassettes-vidéos,
- 443 : dictionnaires (différentes éditions du *Robert* notamment).

- Ouvrages précis

- AUSTIN J.-L. / *Quand dire c'est faire*. – Paris : Seuil, 1970,
- HONGRE Bruno / *Le dictionnaire portatif du bachelier. De la seconde à l'université*. – Paris : Hatier, 1998.

**Annexe 3 :**

Lucile SARAZIN

Bibliothèque municipale

Elève-conservateur - ENSSIB

Nanterre

Stage d'étude

<b>REPARTITION DU BUDGET GLOBAL D'ACQUISITIONS DE LIVRES</b>
--

16 novembre 99

Pour l'ensemble des bibliothèques du réseau de la ville de Nanterre (hors médiathèque musicale), le budget d'acquisitions pour les seuls livres représentait pour l'année 1998 la somme d'un million de francs. Ce budget s'organisant généralement selon les demandes des établissements, sans distribution préalable, il est proposé ici une répartition théorique prenant en compte les collections et l'activité de chaque site.

Cette estimation se base sur le fait que les crédits alloués doivent correspondre à l'activité de chaque établissement (et de chaque section à l'intérieur de celui-ci). Elle part donc du principe que plus une bibliothèque prête, plus elle a d'inscrits et plus il est nécessaire de lui permettre d'acquérir des livres. Par ailleurs, l'importance du fonds existant est également prise en compte. Ainsi, la part du budget attribuée est fonction de l'ampleur des collections : elle permet d'accroître proportionnellement les fonds existants mais aussi de les renouveler.

Les critères retenus pour quantifier l'activité sont de trois ordres : le nombre d'exemplaires qui constituent le fonds de chaque bibliothèque, le nombre de prêts pour l'année et le nombre d'emprunteurs actifs<sup>34</sup>. Ces trois aspects sont considérés comme étant de même importance : il n'est pas attribué de coefficient. A partir de cette répartition de l'activité, est déduit un partage général de l'ensemble des crédits. Cette répartition n'est que théorique puisqu'elle ne prend pas en compte les particularités de chaque site : les impératifs de constitution du fonds à la bibliothèque des Fontenelles, les types de publics, les conditions matérielles (le problème d'espace à la bibliothèque Flora Tristan)... Elle n'a donc de valeur qu'adaptée aux priorités définies pour le réseau.

Les chiffres sur lesquels se base cette estimation sont ceux de l'année 1998 car ce sont les plus récents. Cependant, il est nécessaire de garder à l'esprit que les

---

<sup>34</sup>. Il s'agit, selon le système Opsys, des inscrits qui ont fait au moins un emprunt pendant l'année en question.

## Annexe 3 : «Répartition du budget global d'acquisitions de livres»

statistiques de prêt sont légèrement faussées par la fermeture de la bibliothèque centrale Pierre et Marie Curie jusqu'en mars 1998, ainsi que par le déménagement de la bibliothèque du Petit Nanterre, ouverte en avril de la même année. On peut estimer que les emprunts non comptabilisés se sont répartis sur le reste de l'année et que cette perte est compensée par la surévaluation du prêt pour les derniers mois. Cependant, il est certain qu'une partie des lecteurs de la bibliothèque centrale sont allés, pendant la période de fermeture, emprunter des livres à la bibliothèque Flora Tristan, qui est proche. Malgré ces fermetures, ces chiffres restent assez fiables car ils reflètent l'ensemble de l'activité des établissements et sont récents.

Le tableau suivant représente la part correspondant aux sections "jeunesse" et "adultes" de chaque établissement pour ce qui concerne le fonds<sup>35</sup>, les prêts et les emprunteurs actifs<sup>36</sup> par rapport à l'ensemble du réseau.

Tableau général : Répartition en fonction des ressources et de l'activité des établissements du réseau.

	FONDS- EXEMPLAIRES	PRETS	EMPRUNTEURS ACTIFS	PROPOSITION DE REPARTITION GENERALE
PMC adultes	42%	24%	36%	<b>34%</b>
PMC jeunes	18%	21%	23%	<b>21%</b>
FLORA adultes	10%	13%	9%	<b>11%</b>
FLORA jeunes	7%	9%	5%	<b>7%</b>
FONTENELLES adultes	3%	5%	4%	<b>4%</b>

<sup>35</sup>. Les quelques ouvrages rattachés au fonds ou aux prêts "adolescents" à la centrale, à la bibliothèque des Fontenelles et à celle du Petit Nanterre ont été joints au total du fonds "jeunesse" ou aux prêts "jeunesse".

<sup>36</sup>. Pour les emprunteurs, il est difficile de distinguer les emprunteurs de livres exclusivement puisque les lecteurs qui disposent d'une carte multimédia peuvent également emprunter des livres.

## Annexe 3 : «Répartition du budget global d'acquisitions de livres»

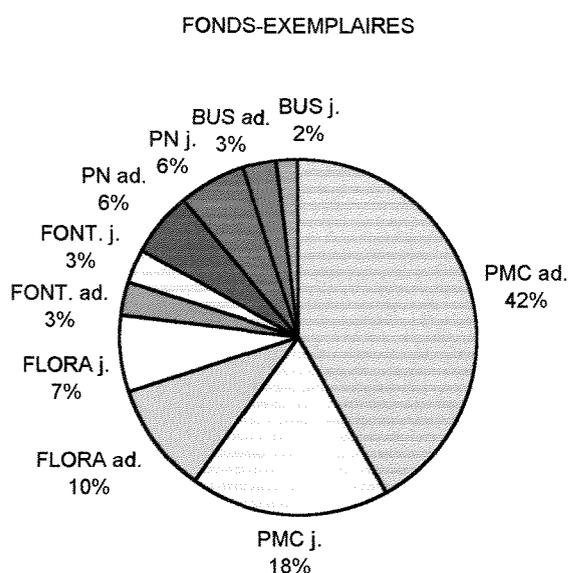
FONTENELLES jeunes	3%	8%	6%	6%
PN adultes	6%	3%	4%	4%
PN jeunes	6%	7%	6%	6%
BUS adultes	3%	5%	4%	4%
BUS jeunes	2%	5%	3%	3%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(Abréviations utilisées dans le tableau :

- PMC : bibliothèque centrale Pierre et Marie Curie
- FLORA : bibliothèque Flora Tristan
- FONTENELLES : bibliothèque des Fontenelles
- PN : bibliothèque du Petit Nanterre
- BUS : bibliobus)

Pour plus de lisibilité, ces informations ont été reproduites sur les graphiques suivants.

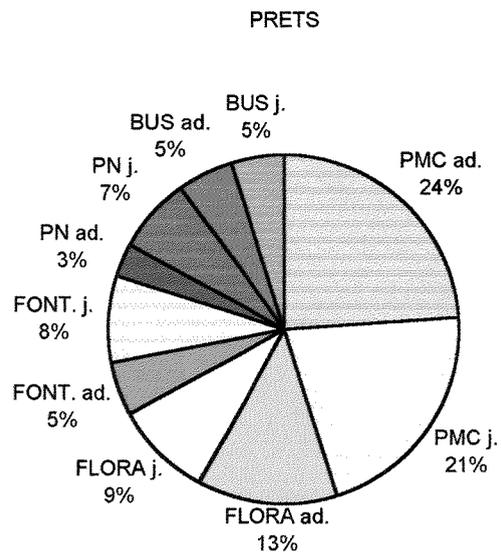
Graphique 1 : Répartition des fonds selon le nombre d'exemplaires.



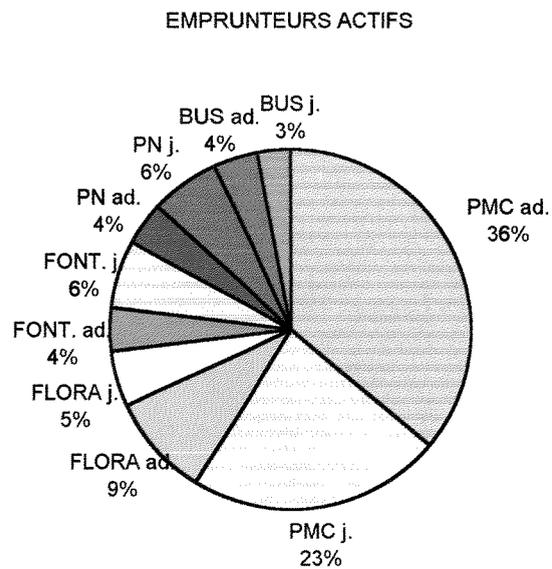
(Abréviations utilisées :

- PMC : bibliothèque centrale Pierre et Marie Curie,
- FLORA : bibliothèque Flora Tristan ,
- FONTENELLES : bibliothèque des Fontenelles,
- PN : bibliothèque du Petit Nanterre,
- BUS : bibliobus,
- ad. : secteur "adultes",
- j. : secteur "jeunesse")

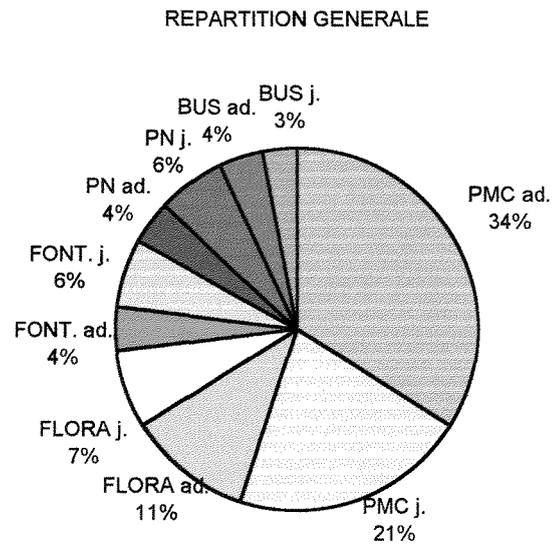
Graphique 2 : Répartition des prêts.



Graphique 3 : Répartition des emprunteurs actifs.



Graphique 4 : Proposition de répartition générale de l'ensemble des crédits par section dans chaque établissement.



*Annexe 3 : «Répartition du budget global d'acquisitions de livres»*

D'une manière générale, il apparaît donc que la répartition entre le nombre d'exemplaires qui constituent le fonds de chaque établissement et la part des prêts et des emprunteurs est cohérente.

Cependant, on peut noter certaines inégalités. Ainsi, le fonds "adultes" de la bibliothèque centrale représente 42% de l'ensemble des collections mais seulement 24% des prêts et 36% des emprunteurs. Il est en effet souhaitable que l'offre documentaire de cette bibliothèque soit importante mais, en contrepartie, le pourcentage de prêts semble faible. Il peut s'expliquer par la fermeture, début 98, de l'établissement : cette disproportion serait donc à mettre en rapport avec les chiffres de l'année 99, une fois ceux-ci disponibles. Par ailleurs, pour la section "jeunesse" de la même bibliothèque, on ne note pas la même inégalité. Cela s'explique certainement par l'activité bien connue des sections consacrées aux enfants mais une telle différence pourrait donner lieu à une correction par le biais de la répartition du budget d'acquisitions de livres.

Concernant les bibliothèques de quartier et le bibliobus, on note le poids du public jeune. Face à cette constatation, il peut être décidé soit de favoriser les achats d'ouvrages pour enfants puisqu'il s'agit d'un public actif, soit de mener une politique plus dynamique pour équilibrer la fréquentation entre les jeunes et les adultes. Par ailleurs, de manière plus précise, on remarque la faiblesse du fonds "jeunes" à la bibliothèque des Fontenelles (3%) en comparaison avec la part des prêts (8%) et des lecteurs actifs (6%), ainsi que la disproportion entre la proportion des ouvrages pour adultes à la bibliothèque du Petit Nanterre (6%) et la faible activité concernant ces collections (3% des prêts et 4% des emprunteurs). Il serait donc souhaitable, pour remédier à ces deux lacunes, de favoriser, du point de vue des crédits, les collections destinées aux jeunes à la bibliothèque des Fontenelles et d'envisager peut-être de travailler sur cette sous-représentation des adultes dans les locaux du Petit Nanterre.

*Annexe 3 : «Répartition du budget global d'acquisitions de livres»*

En conclusion, il apparaît donc que la proposition de répartition théorique du budget d'acquisitions de livres, pour les différents sites du réseau et sur une base d'un million de francs est de :

- Pierre et Marie Curie : 340 000 francs pour la section "adultes" / 210 000 pour la section "jeunesse",
- Flora Tristan : 110 000 francs pour la section "adultes" / 70 000 pour la section "jeunesse",
- Fontenelles : 40 000 francs pour la section "adultes" / 60 000 pour la section "jeunesse",
- Petit Nanterre : 40 000 francs pour la section "adultes" / 60 000 pour la section "jeunesse",
- Bus : 40 000 francs pour la section "adultes" / 30 000 pour la section "jeunesse".

Cependant, il serait utile de prendre en compte les inégalités entre la proportion que représentent les collections et leur utilisation et de répercuter les options choisies dans cette répartition du budget.

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

Introduction	p. 2
<b><u>I. L'établissement : la bibliothèque Pierre et Marie Curie de Nanterre</u></b>	p. 3
<b>A. La cohérence du réseau des bibliothèques de la ville</b>	p. 3
1. Le bibliobus	
2. Les bibliothèques de quartier	
3. La médiathèque musicale	
<b>B. Le personnel et son organisation : des équipes motivées</b>	p. 6
<b>C. Les contraintes du bâtiment</b>	p. 7
<b>D. La politique documentaire et l'organisation des collections : des objectifs peu formalisés</b>	p. 9
<b>E. Une politique dynamique en matière de développement de la lecture</b>	p. 11
<b><u>II. Les tâches effectuées lors du stage</u></b>	p. 13
<b>A. Les activités liées au fonctionnement de la bibliothèque</b>	p. 13
1. La participation à l'activité quotidienne de l'établissement	
2. Les travaux spécifiques	
3. La familiarisation avec le fonctionnement d'une collectivité territoriale	
4. La rencontre avec d'autres professionnels des bibliothèques	



<b>B. Les activités en rapport avec le mémoire</b>	p. 17
1. Les activités en lien avec la mise en place du « Cyber, espace multimédia »	
2. Les activités de formation	
3. Les rencontres avec des associations de professionnels	
Conclusion	p. 20
<b>Annexes :</b>	
<b>Annexe 1 : « Evolution statistique du public et des prêts à la bibliothèque du Petit Nanterre »</b>	p. 21
<b>Annexe 2 : « Travail d'évaluation des documents de la section 400 : "Linguistique" »</b>	p. 27
<b>Annexe 3 : « Répartition du budget global d'acquisitions de livres »</b>	p. 44
<b>Table des matières</b>	p. 52